



Réunion Membres Actifs du 24 février 2026

Présents : Denis GR, Denis S, Liliane, Catherine, Marcel, Georges, Patrick, Sabine.

Absent : Thierry S.

Ordre du jour :

- 1 - Date prochaine réunion planning à fixer,
- 2 - Contact pour parution article dans la presse : Qui ?
- 3 - Vêtements avec logo Amitié Montagne : suite,
- 4 - Organisation des séjours : Buis-les-Baronnies du 27/04 au 30/04, Le Pilat St Appolinard du 01/09 au 04/09 et le Queyras du 22/06 au 26/06,
- 5 - Règlement par CB pour Liliane pas activé à ce jour. Virement à faire pour le repas,
- 6 - Renouvellement adhésion UDAI/URABA (mail Denis GR du 16/02),
- 7 - Points divers.

1 – Réunion Planning

La prochaine réunion Planning est fixée le mardi 24/03/2026 à 18h.

Lien pour les inscriptions envoyé le 25/02 par mail.

2 – Contact pour parution article dans la presse

Denis S. prend en charge les relations avec André Morel, correspondant presse du Dauphiné Libéré pour parution d'articles/photos évoquant Amitié Montagne.

3 – Vêtements avec logo Amitié Montagne

Réalisation pour présentation aux adhérents de tee-shirts (corail) et de blousons avec ou sans manches (orange) pour les Membres Actifs.

Une commande groupée pour les adhérents intéressés sera passée.

Prix tee-shirt femmes : 12,40€ et 12,80 € pour les hommes.

Prix blousons sans manches : 35,75€

Prix blousons avec manches : 38 €.

4 – Organisation des séjours

- Buis-les-Baronnies (27/04 au 30/04) : prendre note qu'un acompte de 60€ non remboursé en cas d'annulation sera demandée le 12/03 aux adhérents pour valider leur inscription.

- Le Pilat (01/09 au 04/09) : 15 inscrits à ce jour. Date limite d'inscription : fin juin.

- Queyras : découverte des chalets d'estive autour d'Arvieux (22/06 au 26/06) : 10 personnes inscrites pour un max de 12 places.

5 – Problème avec le règlement par CB

Problème sera traité avec la banque à l'occasion d'un rendez-vous à planifier par Denis S. et Liliane G.

6 – Renouvellement adhésion UDAI/URABA

L'adhésion d'un montant de 48€ a été réglée par le club.

7 – Points divers

- Repas annuel 2027 : à partir de 2027, les «anciens» adhérents ne seront plus conviés au repas annuel.

- Forum des Associations : suite mail de Monique V. du 23/02 évoquant la possibilité pour Amitié Montagne de participer au Forum de Saint-Clair-de-la-Tour, il a été décidé d'attendre l'issue des élections municipales de mars 2026 avant de statuer.

- Catherine C. a évoqué l'intérêt, en cas d'accident, que tous les randonneurs aient une carte «santé» dans leur sac à dos, indiquant des informations médicales telles que allergies, traitements médicamenteux, groupe sanguin,...

Ces renseignements permettraient d'informer les secours en cas de perte de connaissance du randonneur.

- Suite à l'augmentation du nombre d'adhérents, Georges D. a demandé quel est le nombre de randonneurs max, par sortie, qu'un animateur peut encadrer : 12 max.

- Rédaction charte Amitié Montagne à réaliser (règlement intérieur) : action Denis S. et Sabine B., si besoin.

Date prochaine réunion des Membres Actifs le **mardi 7 avril** chez Marcel V.

Lien envoyé le 25/02 par mail.